

2013

JUIN

Premier contact avec la mairie de La Chapelle-Hermier

OCTOBRE

Délibération favorable du Conseil Municipal de La Chapelle-Hermier

DÉCEMBRE

Premier contact avec la mairie de Coëx

2014

MARS

Développement du projet : lancement de l'étude faune-flore

JUIN

Délibération favorable du Conseil Municipal de Coëx pour étendre le projet et participer à un développement commun avec La Chapelle-Hermier

AOÛT

Installation du mât de mesure des vents

SEPTEMBRE

Lancement de l'étude paysagère

NOVEMBRE

Lancement de l'étude acoustique

2015

AOÛT

Validation de l'implantation et finalisation des signatures de promesses de bail

SEPTEMBRE

Présentation finale aux Conseils Municipaux

OCTOBRE

Visite du parc éolien « Les Métairies » dans la commune du Bernard

NOVEMBRE

Finalisation des études d'impact

DÉCEMBRE

Dépôt de l'Autorisation Unique en Préfecture
Instruction du dossier par les Préfets de Département et de Région

2016

JANVIER

Permanences publiques à Coëx et à La Chapelle-Hermier

Délibérations des Conseils Municipaux

À VENIR

AUTOMNE

Enquête publique

FIN 2016

Décision du Préfet pour la demande d'Autorisation Unique

Crédits photos : Nordex - Création : Agence Tact



LE PARC ÉOLIEN DU CHEMIN DE SAINT-GILLES

l'essentiel

Lettre d'information



5 éoliennes
de 2,4 MW



15 000 habitants
en consommation
annuelle



10 000 tonnes
de CO₂
évitée par an



155 000€
par an
de recettes fiscales
pour les collectivités

Pour plus d'informations



www.parceolienchemindesaintgilles.fr

L'équipe se tient à votre écoute pour répondre à vos questions et recevoir vos commentaires. Nous nous engageons à vous adresser une réponse par email ou par un article sur le site internet si la réponse peut intéresser d'autres personnes.



Nordex France

Nordex conçoit et construit des éoliennes depuis 30 ans. Aujourd'hui, 7300 éoliennes Nordex produisent de l'électricité dans 34 pays.

En France, Nordex c'est 220 collaborateurs qui assurent le développement de projets, la vente des machines, la construction, l'exploitation et la maintenance des parcs.

En Région Pays de la Loire, Nordex c'est :

- 10 parcs éoliens développés,
- 1 centre de maintenance (10 emplois),
- 20% de la production éolienne de la région



Madame, Monsieur,

Depuis 2013, Nordex France développe un projet de 5 éoliennes sur les communes de la Chapelle-Hermier et Coëx. Nous vous présentons aujourd'hui ce projet en détail, résultat d'études approfondies et de discussions locales suivies.

Ce projet, qui participe aux objectifs de **développement de l'énergie éolienne dans le département fixés par le Schéma Régional Eolien**, permettra de produire plus de **36 000 MWh par an** soit la consommation électrique de plus de **15 000 habitants**. C'est ainsi 10 000 tonnes de CO₂/an qui seront évitées grâce à cette production d'énergie renouvelable, performante et écologique.

Ces trois années de développement ont permis de construire un projet cohérent, intégré au territoire d'accueil mais surtout respectueux de l'environnement et des personnes. **Une attention toute particulière a été portée à la réduction des impacts.** Ce parc éolien est aussi une source de développement local, une source de revenus pour le territoire et pour les citoyens désireux de partager le projet avec Nordex.

Pour plus de détails, nous vous proposons de consulter le site internet mis en ligne à cette adresse : **<http://parceolienlechemindesaintgilles.fr>**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce projet, bonne et agréable lecture.

L'équipe Nordex



L'éolien, vecteur du développement local



Un projet aux impacts maîtrisés

Intégration paysagère

Nordex s'est attaché à faire un projet intégré au paysage. C'est l'un des enjeux majeurs du développement, qui retient toute l'attention du développeur. Une étude paysagère complète a été réalisée et l'implantation s'appuie sur les résultats de cette étude.

L'éolienne la plus proche s'implante à 1 300 mètres de la vallée du Jaunay, cet éloignement permet d'éviter un effet de surplomb.



Depuis la Calinière (839 mètres de E3)



Depuis La haute Marinière (1 220 mètres de E5)



Etudes environnementales

Les études ont révélé une absence de contraintes majeures : les zones naturelles d'intérêts sont éloignées du projet, l'enjeu est faible de même que pour les habitats naturels et la flore. Les enjeux relatifs à l'avifaune en période d'hivernage, de reproduction et de migration sont faibles. L'enjeu relatif aux chiroptères est globalement moyen et fort dans les zones de lisières.

Des mesures de réduction et de compensation sont prévues pour répondre au mieux à ces enjeux environnementaux.

Et le bruit ?

Les études acoustiques consistent à mesurer le niveau sonore résiduel initial depuis l'ensemble des habitations et des futures zones d'urbanisation entourant le projet. Des mesures du bruit font apparaître que les émissions sonores du parc, après application des plans de bridages préconisés par l'étude, seront inférieures aux seuils réglementaires.

Les éoliennes récentes sont beaucoup plus silencieuses qu'ont pu l'être les premiers modèles : ce fut d'ailleurs l'une des principales préoccupations des constructeurs d'éoliennes durant ces 10 dernières années, et donc de Nordex en premier lieu qui construit désormais des éoliennes aux performances acoustiques reconnues.

Des vérifications seront effectuées après la construction du parc pour s'assurer que le dispositif permet de respecter la réglementation en vigueur, des corrections seront apportées si nécessaire.



Un projet qui génère une nouvelle ressource locale

Nordex s'attache à développer un projet au profit du territoire. Un parc éolien génère des retombées fiscales pour les communes, les Communauté de Communes et le département.

Ces nouvelles ressources profitent à tous les habitants de la commune, elles permettent d'investir dans de nouvelles infrastructures, d'améliorer les services municipaux, etc.

Au total, plus de 155 000 € seront perçus par les collectivités

Coëx et La Chapelle-Hermier percevront chacune plus de 20 000 € chaque année

L'exemple de Saint-Georges-sur-Arnon (36)

Un projet développé par Nordex au profit du territoire.

Cette commune du Nord de l'Indre est co-proprétaire de 5 éoliennes sur les 19 que compte le parc développé par Nordex. Aujourd'hui, Saint-Georges-sur-Arnon gagne des habitants. Les retombées fiscales de ce parc ont permis :

- la rénovation de la maison culturelle Georges Sand pour en faire un bâtiment BBC,
- la réalisation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics
- le lancement d'un éco-lotissement,
- une baisse de 16% de la fiscalité locale,
- la réalisation de 20 audits énergétiques par an,
- la construction d'un réseau de chaleur avec une chaufferie biomasse... et bien d'autres projets à venir !

Le mot d'ordre du maire :

« Partage des paysages et partage des richesses »



Un projet où les bénéfices sont partagés

Nordex valorise la participation citoyenne et le montage des projets montés en collaboration avec les collectivités locales dont la société a l'expérience. Le financement du futur parc éolien du Chemin de Saint-Gilles sera ouvert à ce type participation, grâce au partenariat avec une société à l'exemple de LUMO, spécialisée dans la participation citoyenne.

Pour en savoir plus : lumo-france.com